Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B RÈGLEMENT (CE) Nº 471/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 6 mai 2009

concernant les statistiques communautaires relatives au commerce extérieur avec les pays tiers et abrogeant le règlement (CE) nº 1172/95 du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 152 du 16.6.2009, p. 23)

abrogé par:

	Journal officiel		
	nº	page	date
Règlement (UE) 2019/2152 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019	L 327	1	17.12.2019

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/reg/2009/471/2016-12-23/fra